

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U
2024
RIUNIONE DI I 25 E 26 D'APRILE DI 2024

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2024
REUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024.

2024 / 01/012

**REPONSE DE MONSIEUR GILLES GIOVANNANGELI A LA QUESTION
DEPOSEE PAR MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI
AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

Objet : Bilan du schéma montagne

Merci, Madame la Conseillère, pour votre question, qui permet d'affirmer un choix stratégique de la Collectivité, de notre majorité, qui est celui du soutien aux territoires de montagne. C'est un choix politique fort, c'est également un choix budgétaire qui est à contre-courant du modèle habituel que l'on retrouve souvent ailleurs, c'est-à-dire du soutien aux grands bassins de population, voire aux territoires littoraux.

Nous avons fait le choix d'une orientation vers l'intérieur (le rural et la montagne), nous avons fait le choix de lutter contre les fractures territoriales, pour plus d'équilibre territorial, en soutenant les politiques du logement, de développement économique et agricole, ou encore en soutenant les politiques de santé et les infrastructures.

Nous le faisons grâce à des dispositifs d'aides qui sont, vous le savez, lorsqu'il s'agit d'intervenir dans ces territoires où les contraintes sont plus fortes, avec des taux d'intervention plus importants ; entre 2018 et 2023, c'est plus de 200M d'euros qui ont été affectés aux politiques en faveur des territoires de montagne, en soutenant plus de 5000 projets.

Souvent, les oppositions nous reprochent de manquer de marqueur, là, vous avez un marqueur fort de la majorité, qui est celui des aides aux territoires, notamment aux territoires de montagne, et je pense que cela représente un investissement majeur et indispensable pour la Corse.

A ces dispositifs d'aides, s'ajoute la réactivation du Comité de massif, au sein duquel, dès 2017, a été voté le principe du schéma montagne et du fonds montagne.

La première question que vous me posez est la suivante : où en est la révision ? Je m'étonne de cette question, Madame la Conseillère, car lors de la réunion des Assises de la montagne en février 2023 à Zicavu, un bilan a été présenté du fonds montagne : 100M d'euros ont été investis, 50M de fonds montagne, sachant que ce fonds a un effet puissant de levier, lorsque l'on injecte 50M d'euros, derrière, on lève des fonds de la Collectivité de Corse via des dispositifs d'aides, mais on lève aussi les fonds d'Etat, ce qui fait que les porteurs de projets qui sont souvent les communes se retrouvent avec une quote-part relative autour de 10%, et encore, avec la récupération du FCTVA nous sommes plutôt sur 5%, donc vous voyez là l'effort conséquent que cela représente.

Récapitulons les efforts financiers engagés par axe :

- Sur l'axe infrastructures et assainissement, pratiquement 190 projets ont été financés, 36M d'euros dont 18M de fonds montagne,

- Sur l'axe relatif à l'amélioration aux services de base (maisons de santé, équipements de déneigement etc.), c'est à peu près 20M d'euros, dont 8M d'euros de fonds montagne,

- Concernant l'axe relatif au développement du tourisme de montagne, on retiendra les itinéraires patrimoniaux dont « A Strada Paolina », et vous avez cité le projet porté par votre commune, celle de Merusaglia qui est celui de la rénovation du Couvent de Merusaglia ; cette rénovation, c'est 2,5M d'euros, dont 1,7M d'euros par le fonds montagne, mais au-delà de l'intervention de la direction du patrimoine, de l'intervention de l'Etat, ce qui fait que votre commune bénéficie d'une participation de 10%.

- S'agissant enfin de l'axe relatif au développement agricole (filiale bois, financement de l'autonomie alimentaire, des circuits courts, etc.), 16M d'euros ont été consacrés dont 10M de fonds montagne.

Vous pouvez donc constater l'effort conséquent réalisé, qui démontre tout l'intérêt porté par l'Exécutif en mobilisant un tel fonds.

Ce bilan a été présenté aux Assises, mais également à la Chambre des Territoires.

Sur l'évaluation et les révisions, lors des Assises de Zicavu, un comité de suivi et d'évaluation a été mis en place ; ce travail est en train d'être mené et va aboutir dans les semaines à venir, et un rapport sera présenté lors d'une prochaine session avec le principe de révision du schéma.

Votre deuxième question concerne celle du financement du Plan montagne : les massifs de France sont financés en particulier grâce à l'intervention du FNADT, allant de 5 à 10M d'euros selon les massifs, pour la Corse, c'est 150.000 euros qui servent uniquement à financer le soutien aux foires rurales, c'est pour cela que dès 2016 il y a eu un amendement concernant l'affectation du reliquat de la DCT qui nous a permis de déspecialiser ce reliquat, et cette déspecialisation a permis, entre autres, d'abonder le financement du Comité de massif, je pense que c'était une bonne chose, lorsqu'aujourd'hui nous voyons le résultat, nous voyons bien la pertinence de cette démarche.

Cela dit, on sait aussi aujourd'hui que, parce que cette DCT n'a jamais été réévaluée depuis 2009, on se retrouve aujourd'hui sans reliquat, mais nous avons fait le choix de maintenir une politique forte de soutien aux territoires de montagne, et dans la présentation budgétaire qui vous a été faite, lors du vote du BP 2024, nous avons fléché des financements qui permettront de continuer à soutenir cette politique de manière forte.

Pour autant, dans le cadre du travail qui va être mené avec l'Etat sur un nouveau pacte financier fiscal et budgétaire, travail qui sera aussi produit en commission des finances, nous devons introduire cette nécessité d'avoir pour la Corse un fonds montagne spécifique.

Pour conclure, nous sommes là aussi dans un cas d'école de ce que pourrait nous apporter l'autonomie, elle nous permettrait de franchir un palier, car vous le savez, dans le projet d'autonomie, il y a bien sur la question des territoires, l'organisation infra-territoriale avec la question des périmètres à redéfinir, car on voit aujourd'hui combien ils sont incohérents et peuvent être pénalisants pour les communes de montagne ; la question des compétences qu'il faudra conforter, voire développer et bien entendu la question des moyens qu'il faudra affecter, pour une politique de la montagne ambitieuse.

Je vous remercie.